

1/ NATURE DE L'ÉPREUVE

L'exercice de synthèse, d'une durée de 3 heures, propose la confrontation d'au moins trois documents, pouvant être de nature différente (texte, photo, graphique, etc.), mais portant sur un thème commun. Aucune connaissance spécifique (historique, sociologique, scientifique, etc.) n'est requise pour traiter l'exercice. Il est néanmoins indispensable de se tenir au courant, par les divers media à disposition, des problèmes et événements actuels importants.

Les candidats doivent rédiger, en 400 mots, une synthèse des documents en restituant de façon objective les éléments clefs qu'ils contiennent et en montrant quelles en sont les similitudes ou les divergences, comment ils se complètent, se renforcent ou s'opposent. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc en aucun cas, introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel, voire quelque information supplémentaire que ce soit. La synthèse ne sera personnalisée que par la façon dont le candidat utilise les documents et en fait ressortir la problématique.

Cet exercice est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'objectivité.

La synthèse doit comporter un titre, une introduction, un développement et une conclusion bilan.

LE TITRE

Il doit prendre en compte l'ensemble des documents et être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents), précis et aussi concis que possible.

L'INTRODUCTION

Il est conseillé de présenter brièvement le corpus de documents en indiquant au minimum la source et la date, (on pourra, par la suite, pour s'y référer, ne mentionner que le numéro du document), d'introduire le thème, ainsi que la problématique (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun) et les axes de réflexion permettant de traiter ces questionnements.

L'introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter.

LE DEVELOPPEMENT

Il peut comporter deux à quatre parties correspondant aux axes de réflexion répondant à la problématique dégagée. Dans cette partie où apparaît la synthèse, les éléments clefs relevés doivent être présentés **non pas sous forme de résumé chronologique** (c'est-à-dire comme les résumés consécutifs des divers documents) mais confrontés et croisés suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Ces éléments doivent donc être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : les phrases copiées et les citations trop nombreuses doivent être évitées.

LA CONCLUSION

C'est une conclusion-bilan. Elle propose un bilan des divers axes de réflexion qui ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d'information.

CONSEILS ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Le titre ne doit pas être trop long ni trop vague mais doit cerner toute la problématique. La recherche d'originalité peut être dangereuse : jeux de mots, expressions toutes faites peuvent être contre-productifs s'ils ne sont pas pertinents et parfaitement adaptés.
- Le corpus doit être étudié avec attention afin d'éviter les erreurs de compréhension et s'assurer de ne pas déformer les propos.
- Aucun document ne doit être laissé de côté ou négligé. Ils ont tous la même importance y compris le document iconographique s'il y en a un.

Il faut se garder :

- de négliger l'introduction ou la conclusion,
- de résumer successivement chaque document sans les confronter,
- d'oublier de restituer des éléments importants,
- de commenter les documents, donner son avis ou rajouter des idées ou des faits ne figurant pas dans le corpus, que ce soit dans le corps de la synthèse ou la conclusion
- de confondre le thème et la problématique,
- de confondre l'exercice de synthèse avec le commentaire ou la dissertation,
- de recopier des bribes de textes ou d'abuser de citations au lieu de reformuler.



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ALLEMAND

1/ CONSIGNES GÉNÉRALES

Depuis 2015, il est demandé aux candidats de rédiger en allemand, en 3 heures et en 400 mots (+/- 10 %, soit entre 360 et 440 mots) une synthèse de plusieurs documents. Cette synthèse doit obligatoirement comporter un titre.

Les trois documents proposés pour la session 2019 traitaient des problèmes liés aux moteurs diesel, à la circulation automobile et la qualité de l'air dans les villes ainsi qu'aux débats des politiciens et des industriels quant aux stratégies à mettre en place. La question du financement des solutions envisagées se pose pour l'Etat, les constructeurs et les citoyens.

2/ REMARQUES GÉNÉRALES

Les candidats apparaissent de mieux en mieux préparés à l'épreuve et semblent s'intéresser davantage aux problèmes d'actualité. La longueur de la synthèse, le décompte et l'indication du nombre de mots, l'attribution d'un titre sont généralement respectés. Les prestations sont très honorables et en progrès dans l'ensemble, résultat d'un travail sérieux et régulier. Les copies exceptionnelles restent peu fréquentes, mais on ne trouve que très rarement de très mauvaises copies dans lesquelles la langue est incompréhensible. En revanche, on note cette année une augmentation du nombre de copies peu soignées et où l'écriture est très difficile et par endroits impossible à déchiffrer.

3/ PRODUCTION ÉCRITE

Dans l'ensemble, les trois documents ont été relativement bien compris et la restitution des éléments essentiels a été satisfaisante. Cependant, l'aspect financier a trop souvent été omis et les différentes options proposées par les responsables politiques n'ont pas toujours été distinguées. Certains candidats ont évoqué la mesure d'interdiction de circulation sans en mentionner les conséquences.

Il y a eu peu de contresens dans les titres, mais ceux-ci restent souvent trop généraux ou ne prennent pas en compte l'ensemble des documents. Les introductions sont parfois trop longues, entraînant un déséquilibre dans la synthèse, et trop peu de candidats encore expriment la problématique avec précision, certains confondent thème et problématique. Les documents sont parfois présentés de manière incomplète et le plan est absent de certaines introductions. Attention à ne pas faire en accroche de référence constituant un ajout d'information par rapport au contenu des documents.

Cette année encore, on note des progrès dans le croisement des documents. Le document iconographique a été mieux pris en compte que les années précédentes et dans la majorité des copies, les documents étaient confrontés

les uns avec les autres. Il faut cependant éviter les allers-retours non constructifs entre les différents documents et hiérarchiser les idées en s'appuyant sur les différentes sources pour apporter une réponse à la problématique énoncée dans l'introduction. L'objectivité de la synthèse est généralement respectée, on rencontre rarement des commentaires personnels ou des ajouts d'informations ne figurant pas dans les documents (quelques candidats ont cependant cité Francfort alors que le document 2 mentionnait Stuttgart et Leipzig).

La formulation d'une conclusion est en progrès, mais on regrette dans certaines copies, parfois très bonnes par ailleurs, l'absence d'un bilan.

4/ LANGUE

Le niveau de langue était cette année encore généralement convenable et les mots de liaison sont connus et bien utilisés, mais le lexique reste souvent trop approximatif, certains mots sont déformés („die Treffung“, „die Verbotung“...) ou méconnus („Possibilität“ pour „Möglichkeit“...), des termes recherchés ou des expressions idiomatiques sont parfois mal utilisés. On note en revanche des progrès sur le plan grammatical.

Comme chaque année, le genre des noms courants est à revoir. Citons parmi les erreurs fréquentes : „der Welt“; „die Ende“; „das Erde“; „der Problem“; „der Gefahr“; „die Grund“; „die Staat“; „die Auto“; „der Dokument“... Et, on relève parmi les confusions : „Stadt/Staat“; „endlich/schließlich“; „fehlen/gefallen“...

Sur le plan grammatical, on retrouve les erreurs habituelles :

- d'accord sujet-verbe et de conjugaison : „wisst“ pour „weiß“; „wollt“ pour „will“..., de confusion entre participe passé et infinitif et de formation du participe passé: „ist erscheinen“; „hat arbeitet“..., de confusion d'auxiliaire de passé. Le futur n'est pas bien maîtrisé et „wollen“ est trop souvent utilisé comme auxiliaire à la place de „werden“. Les constructions au passif sont souvent méconnues ;
- de prépositions et de cas, de déclinaisons, de l'adjectif en particulier: „der erst Artikel“... La formation du génitif est à revoir ;
- de place du verbe quand la phrase commence par un adverbe, d'utilisation ou non de „zu“ devant un verbe : „zu“ utilisé avec les verbes de modalité („könnten zu geben“), omission de „zu“ dans la structure infinitive „um ... zu“ („um X diskutieren“)...
- et toujours les comparatifs...

Il est, cette année encore, recommandé aux candidats de lire des journaux et des magazines en langue allemande et d'écouter davantage d'allemand, de travailler les aspects techniques de l'épreuve, en particulier l'introduction et le croisement des documents, de veiller à reformuler les éléments clés des documents et de se relire pour vérifier l'orthographe et la ponctuation, de réviser le lexique courant (articles et pluriels aussi) et les bases de la grammaire allemande (conjugaison, prépositions, déclinaisons, construction de la phrase...).

SUJET

Le sujet était ainsi formulé :

Rédiger en anglais et en 400 mots une synthèse des documents proposés, qui devra obligatoirement comporter un titre.

Indiquer avec précision, à la fin du travail, le nombre de mots utilisés (titre inclus), un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté.

Vous aurez soin d'en faciliter la vérification, en mettant un trait vertical tous les vingt mots.

Toute fraude sera sanctionnée.

Vous indiquerez, en introduction, au minimum, la source et la date de chaque document. Vous pourrez ensuite, dans le corps de la synthèse, faire référence à ces documents par « doc.1 », « doc. 2 », etc.

Ce sujet comporte les 4 documents suivants qui sont d'égale importance :

- **document 1** - Whistleblowers - Heroes or traitors? Robert Hackwill, (extrait et adapté de euronews.com, 18/01/2017)
- **document 2** - UK Government's Plans To Silence Whistleblowers In "Full-Frontal Attack". Ryan Morwood (extrait et adapté de *anyvoice.co.uk*, 22/04/ 2017)
- **document 3** - While the UK attacks whistleblowers, the EU is defending them – that is, until Brexit happens, Jean Lambert (extrait et adapté de *independent.co.uk*, 20/02/2017)
- **document 4** - Illustration by Eduardo Fuentes from the article: Life after whistleblowing (extrait de *timeshighereducation.com*, 31/07/2014)

Ce rapport regroupe les remarques de la majorité des correcteurs sur chacun des points abordés et réitère les conseils concernant la méthodologie de l'exercice de synthèse.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Thème / Sujet

Le thème commun est : les lanceurs d'alerte, la façon dont ils sont perçus et traités et les diverses approches du phénomène par les gouvernements américain et britannique (textes 1 et 2) et l'UE (texte 3). Sont-ils des traîtres à leurs institutions et/ou à leur pays ou des héros prêts, malgré les risques pour leur carrière et leur sécurité, à dénoncer les scandales dont ils sont témoins à leurs concitoyens ? Quelle vie les attend ensuite selon le cas? De nombreux étudiants avaient vu le film sur Snowden, le cas de Assange venait de ressurgir dans l'actualité et le terme « whistleblowers », qui aurait pu être méconnu des étudiants, était explicité dès le début du premier texte. Les candidats ne se sont pas heurtés à d'importantes difficultés lexicales et ont semblé intéressés par le sujet.

Les correcteurs ont jugé le sujet intéressant en lien avec l'actualité et se prêtant bien à ce type d'exercice avec des documents d'une bonne longueur et apportant tous un point de vue différent. Le document iconographique a été jugé intéressant et permettant d'enrichir la synthèse avec des remarques non redondantes par rapport aux textes.

Préparation des étudiants

Une majorité de correcteurs notent, comme l'an dernier, une meilleure maîtrise de la méthodologie de la synthèse. Dans l'ensemble : peu de résumés successifs, moins de synthèses personnalisées (« I... », « We... ») ou d'opinions personnelles exprimées même si de nombreux : « they should... », « ...this is very important... » sont signalés. Si quelques candidats ne suivent pas les consignes, on note que la majorité d'entre eux fait un effort de prise en compte de tous les documents et de structuration.

Les difficultés semblent venir plus d'une insuffisance de compétences linguistiques que de la non-appropriation des modalités de l'épreuve ou de problèmes de compréhension des textes. On déplore, en effet, chez certains candidats, un niveau d'anglais qui ne permet pas vraiment de mener à bien le travail demandé, une recrudescence inquiétante des fautes de syntaxe et l'orthographe erronée de mots pourtant rencontrés dans les textes.

Les correcteurs, dans leur majorité, stigmatisent un certain laisser-aller dans la présentation (ratures, tâches, pages entières barrées d'une croix, etc.). Enfin, on se plaint de la mauvaise qualité de certaines copies rendues illisibles par une écriture minuscule ou par l'utilisation d'une encre bleue très pâle. Il est donc recommandé d'utiliser de l'encre noire pour rédiger l'épreuve.

Point de vue des correcteurs sur l'aide à apporter aux candidats :

En ce qui concerne la méthodologie de l'exercice :

Il est important d'aider les candidats à décortiquer à l'aide d'exemples le sens d'expressions – que l'on considère à tort comme évident – comme : *problématique*, *croisement des documents*, *point de vue* du narrateur ou du journaliste. Il est de même important de leur expliquer comment formuler une véritable problématique et non une question n'impliquant qu'une réponse simpliste.

En ce qui concerne l'expression :

Une tâche ne peut s'effectuer sans les outils nécessaires. Sans les connaissances linguistiques indispensables à une expression claire et précise, il est impossible de prouver que l'on est capable de mener à bien, outre les épreuves d'un concours, les tâches, en langue anglaise, attendues d'un ingénieur dans la vie professionnelle. Il faut aider les étudiants à le comprendre.

LE FOND

Titre

Concernant le choix du titre, le spectre est large. Si le thème principal est, le plus souvent identifié, il est parfois très pertinent ou, au contraire, d'une banalité déconcertante. Maintes copies font usage de titres trop limités : « Whistleblowers », vagues : « Whistleblowers in the UK », « Whistleblowers : what will happen to them ? » ou « passe-partout » (« Whistleblowers, a boon or a bane ? »). Il est parfois en lien avec une partie du dossier seulement : « *The whistleblower alone against all people* ». Parfois, le titre se présente sous la forme d'une question qui est aussi utilisée pour introduire la problématique. À l'inverse, dans certaines copies, le titre et la problématique ne semblent pas liés du tout. Trop souvent le titre échoue à jouer son rôle : permettre de déduire la thématique (problématique ?).

Enfin, et surtout, le titre fait souvent l'objet d'un déchaînement d'imagination fantaisiste ou loufoque dont voici quelques exemples (à ne pas imiter même si leur forme est correcte et s'ils permettent aux correcteurs un moment de détente bienvenu) : « a David versus Goliath-like fight » (bravo, néanmoins, pour la correction du composé !), « whistleblowing in the wind » (réminiscences des années 70 ?), « A whistleblowing a day keeps wrongdoing away » (un « saying » inventé mais en bonne et due forme !) Quant aux références à Shakespeare : « to blow or not to blow », elles ne sont pas toujours payantes, de même que les titres dénotant une certaine recherche d'analyse : « Whistleblowing: the espionage like a harmful kindness ».

Encore quelques exemples de titres particulièrement malvenus : « the heroes, the traitor and the ugly », « Can whistleblowers breath? », « Who whistleblower harvest the storm ? », « Letting whistleblowers whistleblow ? », « Should you whistle ? », « Have worldwide powers become gangsters », « Should we appreciate the music played by whistleblowers ? », « Whistleblowers' requiem? ».

Attention : dans cet exercice, le titre n'est pas une accroche. La recherche d'originalité à tout crin conduit souvent à des jeux de mots hasardeux, voire à des contresens ou à l'utilisation de registres inadaptés (expressions familières). Elle est donc contre-productive. C'est surtout une perte d'un temps précieux qui doit être réservé à la recherche d'un titre aussi précis et concis que possible, indiquant le thème commun de l'ensemble des documents, traité de façons diverses par chacun d'eux.

Nous rappellerons que le titre doit être purement informatif et qu'il doit indiquer, de façon brève mais non réductrice, la problématique du dossier.

Introduction

L'introduction doit englober la présentation du corpus et la formulation de la problématique.

Dans beaucoup de copies, l'introduction est trop longue et peut, à elle seule, représenter entre 100 et 160 mots. On a pu en compter jusqu'à 190 dans une copie, presque entièrement consacrés à détailler le corpus. C'est, bien sûr, disproportionné. Le nombre de mots restant ne permet pas de faire un travail équilibré.

Nous rappelons les consignes données à ce sujet sur la feuille présentant le sujet de l'épreuve : « Il est conseillé de présenter brièvement le corpus de documents : au minimum la source et la date ».

On pointe beaucoup de problèmes de méthodologie et de maladresses dans l'introduction. Dans de nombreuses copies, elle est de pure forme et ne permet pas de saisir la problématique choisie.

Beaucoup de candidats ne proposent pas de contextualisation du sujet avant de présenter le dossier. Certains recopient simplement la liste des documents donnée en page 1 du sujet.

Par ailleurs, une majorité de copies ne contient pas tous les éléments nécessaires dans l'introduction : beaucoup de candidats omettent de mentionner brièvement le contenu des documents et les axes de la synthèse notamment, sont absents.

Il faut s'efforcer d'être plus concis dans l'introduction pour pouvoir développer correctement le corps du devoir, et de bien cerner la problématique avant de bâtir la synthèse.

Chez nombre de candidats, on note des ajouts d'information soit au niveau de l'accroche utilisée en introduction soit au niveau d'une tentative de contextualiser l'introduction de façon originale.

Il faut veiller à ne pas ajouter d'informations qui ne seraient pas présentes dans le corpus (en l'occurrence, nombre d'étudiants ont parlé de l'arrestation récente de Julian Assange) et éviter soigneusement de donner un avis personnel : « The governments should not reinforce their laws against whistleblowers because they are important people who help the public interest. »)

Nous rappelons que cet exercice, de par sa nature même, ne doit souffrir ni d'ajout d'informations ni d'opinion personnelle. Dans le cas contraire, la copie est sévèrement sanctionnée.

Présentation du corpus

Dans la plupart des copies, les documents sont maladroitement présentés. Le corpus n'est pas ou mal introduit. On note de nombreuses erreurs dans les noms des sources : « independent » est mal orthographié dans 1/3 des copies. Les documents sont souvent simplement énumérés et non différenciés les uns par rapport aux autres, souvent sans lien avec la problématique.

Par ailleurs, il n'y a parfois pas assez de rigueur et de cohérence dans les références aux sources qui varient souvent d'un document à l'autre (titre et date pour l'un, auteur et magazine pour un autre). Pour un même document, c'est parfois l'auteur, puis la source ou le titre qui est mentionné.

Enfin, le lexique de présentation des documents est mal connu : « extracted from », « it deals about ». On ne connaît pas le mot cartoon qui est remplacé par « a draw ».

Les dates ne sont pas toujours citées correctement : « on january » (écrit sans majuscule).

On note beaucoup d'erreurs sur les quantifiants : 22th / 31th.

Problématique

Quelques candidats ont su formuler un titre et une problématique simples, mais qui cernaient les enjeux du dossier, comme « To what extent does the fate of whistleblowers change between countries ? » Chez quelques uns, une belle maîtrise du lexique se révèle dès l'introduction : « One may wonder how whistleblowers will fare through their pursuit of truth against the law ».

Les meilleures copies font ressortir la spécificité et le point de vue des documents dès l'introduction.

Néanmoins, on trouve peu de problématiques bien posées, clairement construites et qui font correctement le lien entre la problématique annoncée et les différents documents.

De nombreux candidats confondent annonce du plan et problématique et déclinent leur problématique en plusieurs questions. Il est alors difficile de cerner le fil conducteur de la réflexion – **la problématique doit être la question qui oriente la synthèse.**

Dans certaines copies, la problématique n'apparaît pas clairement (pas de question, voire même de verbe d'interrogation). Il faut veiller à exprimer la problématique de façon explicite.

Elle est parfois réduite à une simple question : « What is the problem with whistleblowers? »

Souvent, elle est présentée de façon malhabile, semble « parachutée » et sans rapport clair avec le titre : « we ask wonder why whistleblowers do what they do »(sic), « why are governments angry at whistleblowers ? », « what are the pros and cons of whistleblowing ».

La formulation d'une problématique est parfois suivie d'un développement présentant d'autres idées.

On trouve aussi nombre de problématiques « plaques » : « What are the issues linked to whistleblowing? », « Why is whistleblowing such a thorny issue? » (il suffit de changer 'whistleblowing' pour que ces questions conviennent à n'importe quel corpus).

Les problématiques « passe-partout » fourmillent en raison de l'emploi de titres appris pendant l'année mais inappropriés ici : « Is whistleblowing bad or good for the governments ? », « Is whistleblowing a good thing or a bad thing ? ».

Dans de nombreux cas la problématique n'est pas clairement ciblée par les candidats : « do we have to protect whistleblowers? » ou « Is the press really free? ».

Certaines problématiques sont ciblées partiellement c'est-à-dire axées essentiellement sur un seul aspect du problème (par exemple : le rapport entre lanceurs d'alertes et gouvernements – ce qui ne tient pas compte de la perception d'autres groupes : médias, artistes, etc. ou les problématiques se concentrant sur les conséquences des actes des lanceurs d'alerte : « how do whistleblowers impact the society ? ». Cette question, trouvée à de nombreuses reprises, n'englobe pas le traitement réservé aux lanceurs d'alerte, qui est pourtant au cœur du dossier.)

De la même manière, des questions telles que : « what is the reaction when someone expose these secrets ? » (sic) «... why governments are terrified of whistleblowers and want to silence them?..»(sic) ne permettaient pas d'introduire la problématique dans sa globalité mais ne portaient que sur un point partiel.

On déplore que les expressions utilisées soient souvent incorrectes : « they rise the question », « to what extend », « in what extent ». Il en est de même pour les phrases interrogatives souvent utilisées dans cette partie, ainsi que pour les questions dont l'ordre des mots n'est pas respecté. Enfin, quelques problématiques révèlent une mauvaise compréhension des enjeux du dossier ou l'ajout d'une opinion personnelle : « To what extent do whistleblowers oppose the public and private sectors? », ce qui n'est pas évoqué dans les documents.

Éléments clés de chaque document retenus et restitués

Certains candidats ont fait un effort d'exhaustivité et de précision, en veillant à illustrer leurs idées d'exemples tirés du corpus et à respecter le point de vue défendu par les documents.

Pour la majorité des candidats, les éléments clés ont été repérés et globalement compris même s'ils n'ont pas toujours été bien hiérarchisés. Certains ont, par exemple, attaché beaucoup d'importance aux exemples de lanceurs d'alerte et aux détails de leur vie et ont omis des éléments plus importants comme les enjeux juridiques.

Pour cette partie, un certain nombre d'écueils ont été signalés qu'il faudra s'efforcer d'éviter, notamment des problèmes :

De références aux documents

Les relevés d'informations sont parfois corrects, mais les références aux documents dont elles sont issues sont vagues voire absentes.

D'imprécisions dans les éléments rapportés

Il faut éviter les phrases imprécises telles que « organisations are against the opinion », « the décision of the government » (laquelle ?), « T. May is changing the law » (comment ?), ou celle-ci relevée dans une introduction, au sujet des documents : « the first one opposed the both points of view while the two others are focused on one point of view each » (mais de quels points de vue s'agit-il ?).

D'exemples mal gérés

Les exemples restitués n'ont pas toujours été les plus pertinents. Ils sont souvent en nombre insuffisant ou à l'inverse trop développés par rapport au reste des informations

On note une incapacité fréquente à faire une lecture synthétique, utilisant les exemples mentionnés dans les textes pour en retirer une idée directrice. Certaines copies se composent d'une succession d'exemples particuliers, au détriment d'une recherche de la cohérence. Des exemples, surtout s'ils sont récurrents dans les textes, sont cependant les bienvenus, s'ils s'intègrent à la démonstration et collent à la problématique annoncée en introduction.

De contresens et d'erreurs d'interprétation

On a noté des contresens notamment sur la politique du Royaume-Uni concernant les recommandations de la *Law Commission* et la création d'un *Statutory Commissioner* qui ont été vues comme un souci d'honnêteté du gouvernement pour défendre les intérêts du public (doc.2).

Des contresens aussi ont été faits concernant la réaction d'Obama, souvent citée en exemple de la politique très agressive des USA vis à vis des lanceurs d'alerte. Certains candidats ont interprété cette réforme comme un renforcement de la surveillance par la NSA alors qu'elle visait à mieux protéger les données des particuliers (doc.1). Concernant le document 3, de nombreuses confusions ont été faites entre lanceurs d'alerte et journalistes d'investigation.

Nous revenons plus loin sur le cas du document 4 (document iconographique) qui a aussi donné lieu à nombre de contresens.

Enfin, les lacunes linguistiques rejaillissent sur la compréhension des éléments et/ou leur expression :

La re-formulation des informations a souvent un effet réducteur sur leur contenu, sans doute en raison d'une compréhension trop partielle ou d'un lexique trop pauvre. Ou encore, les candidats simplifient à outrance pour pouvoir évoquer un maximum d'éléments, produisant un ensemble vague et inexact.

Par ailleurs, assez souvent, ils ne repèrent pas suffisamment les nuances linguistiques induites par le 'would' et considèrent comme actées des mesures en projet, ce qui provoque, bien sûr, des erreurs de compréhension ou d'interprétation.

L'utilisation abusive de « they », « the people », « those persons », « it », « ones », sans référents précis suggère une compréhension partielle des documents.

Il est important de lire les documents très attentivement afin de ne pas faire d'erreur d'interprétation.

Les erreurs révèlent, outre des difficultés certaines de compréhension, une méconnaissance importante de l'actualité de la part de certains candidats comme le montrent certaines informations ajoutées - Une copie évoquant notamment le suicide de Snowden peu après qu'il ait lancé l'alerte sur la NSA.

Nous rappelons que cet exercice, par sa nature et son objectif, exige précision d'analyse et exhaustivité des idées clés au risque de fausser le message à transmettre.

Problème spécifique du document iconographique

Le document iconographique est souvent moins développé que les documents textes. Certaines copies l'omettent carrément, d'autres se contentent de le mentionner entre parenthèses (parfois une seule phrase plus que succincte).

Le document 4, éloquent, appelait à un décryptage : il était essentiel d'analyser le sens du sifflet transformé en boulet. De fait, l'image a, en effet, pu faire l'objet d'interprétations très pertinentes, notamment sur la symbolique du sifflet/boulet : « whistleblowers are forever carrying the weight of their actions », « the life of a whistleblower is the life of a wanderer, even a pariah, always chained and followed by the one act they did : whistleblowing. »

Dans un certain nombre de copies, un effort visible a été fait pour exploiter le document. Les candidats ont fait preuve de beaucoup d'imagination mais on a constaté beaucoup d'erreurs d'interprétation : le temps pluvieux versus le soleil, le rôle du boulet, la raison pour laquelle le personnage regarde derrière lui, etc. De nombreux candidats perçoivent le contraste entre le soleil et la pluie comme un effet de l'action des lanceurs d'alerte : « they are the ones who end the dark to let the light in ». Beaucoup ont vu le personnage comme accédant enfin à un présent radieux, laissant derrière lui son passé de lanceur d'alerte : « he is walking towards the sun, his job is done and he can now retire ». Ces interprétations sont peu convaincantes au vu du boulet qui le retient en arrière. D'autres, à l'inverse, ont pensé que le fugitif représentait la corruption dénoncée par les lanceurs d'alerte. Il a parfois aussi été perçu comme un criminel : « he's just escaped the police and looks behind him to see if he's not followed. » D'autres encore, ont vu dans l'image un portrait de Snowden, ce qui est invérifiable, ou ont pensé que l'image représentait la migration des lanceurs d'alerte vers l'Union Européenne. Ce qui est sur-interpréter !

Les candidats ont souvent du mal à interpréter le document iconographique et ont tendance à l'interpréter de façon très subjective afin de le faire coïncider avec leur argumentation.

Si un document iconographique fait partie d'un corpus, c'est qu'il est en cohérence avec la problématique du dossier d'une part et exprime un point de vue spécifique par rapport à cette problématique d'autre part. Il faut apprendre à discerner les éléments permettant de mettre en lumière ce point de vue. Cet élément, ici, c'est le sifflet/boulet. C'est parce qu'il a lancé une alerte (sifflet), qu'il est condamné (boulet) à partir (baluchon) et trouver des cieux plus cléments (pluie → soleil) pour l'accueillir.

La lecture d'image s'apprend, il faut s'y entraîner.

Nous le rappelons, il est conseillé aux candidats de s'entraîner à l'exercice de l'analyse de dessin de presse en consultant, par exemple, les cartoons du magazine américain New-Yorker dont beaucoup sont accessibles en ligne gratuitement.

Croisement des documents - Organisation des idées

C'est le point d'orgue de l'exercice. C'est la partie qui permet le mieux de juger du niveau de compréhension du candidat, de sa capacité à prendre du recul par rapport au sujet, donc, de sa maîtrise de l'exercice.

Certains candidats sont très bien parvenus à mettre en perspective les différents éléments clés, à faire des croisements et des recoupements pertinents, tout en mentionnant les références aux documents.

Mais c'est aussi la partie la plus difficile et elle demande une préparation sérieuse. Elle est souvent confondue avec le résumé, la contraction de texte ou la dissertation.

Seuls quelques candidats parviennent à croiser les documents de façon à faire avancer l'argumentation.

Les écueils les plus récurrents relevés par les correcteurs sont les suivants :

Structuration inappropriée

La structuration de la synthèse est souvent ce qui a posé le plus de difficultés aux étudiants.

Si nombre de candidats ont choisi une structure simple, mais efficace : « who are whistleblowers ? / Traitors for some / Heroes for others », beaucoup de candidats ont échoué à prendre le recul nécessaire à la mise en perspective de la problématique globale et ont, par exemple, proposé des plans en deux parties qui ne permettaient pas un travail suffisamment objectif. Par exemple, certains ont opposé les réactions des gouvernements britannique et américain à celles de l'Union Européenne. Ce traitement dichotomique a souvent donné lieu à une première

partie dans laquelle les documents 1 et 2 ont été utilisés et une deuxième partie dans laquelle seul le document 3 a été cité. Cette organisation n'a pas souvent permis de croiser efficacement les documents.

D'autres structures basées sur : *avantages/inconvénients* ont souvent conduit à des répétitions et des erreurs d'interprétation (on a pu notamment faire dire tout et son contraire au doc 4).

De même, la structure : *soutien/opposition* ne permettait pas de restituer les idées secondaires.

Absence de croisement

Certaines copies (moins nombreuses qu'auparavant, il est vrai), reprennent correctement les éléments saillants mais en passant en revue un article après l'autre sans comparer les points de vue et les mettre en relation.

Nombreuses aussi sont les synthèses dont chaque partie est la reprise d'un texte (politique du Royaume Uni, politique de l'UE).

Croisement artificiel ou maladroit

Dans de nombreuses copies, le croisement des documents est un peu artificiel : on s'appuie principalement sur les arguments d'un document, pour n'évoquer ensuite que succinctement la présence de ces mêmes arguments dans les autres documents.

Si l'on note des efforts pour confronter les documents au sein d'un même paragraphe, les transitions ou les oppositions ne sont pas toujours appropriées, et quand deux documents sont utilisés pour faire ressortir un même point, on peine à mettre en évidence les nuances qui les différencient.

Souvent, il n'y a pas non plus de lien logique entre les paragraphes (ceci est souvent dû à la méconnaissance des expressions marquant l'articulation).

On note aussi beaucoup de difficultés à percevoir et à prendre en compte les nuances à l'intérieur d'un même document. Cela amène à des simplifications trompeuses dans le croisement.

L'une des difficultés consiste à restituer, dans le croisement, la logique propre à chaque document sans en déformer le point de vue ; or certains candidats forcent le croisement en créant des liens logiques qui n'existent pas dans le dossier. La réforme de la NSA, par exemple, a parfois été présentée comme une mesure contre les lanceurs d'alerte, placée sur le même plan que le projet du gouvernement britannique pour alourdir les sanctions contre eux.

Absence de références aux documents

Dans de nombreuses copies, les références aux documents d'où proviennent les idées mises en avant sont parfois imprécises ou inexactes ou même absentes.

Il arrive que l'on ne trouve aucune référence aux documents même dans des copies présentant une synthèse relativement correcte. En fait, de très nombreux candidats confondent croisement des documents et croisement de l'information et, de ce fait, ciblent ici et là des éléments qu'ils associent sans référence aux documents dont ils sont issus. Ainsi les similarités ou les différences de point de vue d'un document à l'autre, se trouvent, en définitive, fondues et intraquables.

Apports d'éléments qui ne figurent pas dans les textes

Beaucoup trop de candidats même parmi ceux qui ont réussi de bonnes synthèses ajoutent ici, comme, dans l'introduction ou la conclusion, des informations ou donnent leur avis personnel : « I think... », « In my opinion... ».

Nous rappelons que, dans cet exercice, il faut se cantonner exclusivement à une présentation objective des points de vue exprimés dans les documents.

Conseils concernant cette partie

Nous rappellerons ce que nous avons dit l'an dernier : « *Dans les divers documents composant le corpus, on peut trouver des idées communes ou des idées opposées. C'est la confrontation des convergences et des divergences des idées clés qui permet le croisement des documents. Il faut ensuite organiser l'ensemble de façon cohérente en ayant soin, par un tri très sélectif, de choisir comme illustration, à l'appui des idées clés, les exemples les plus significatifs. Il faut en effet éviter de se laisser noyer dans la masse des informations et ainsi de perdre le fil directeur du propos.* »

Conclusion

La conclusion est un exercice très délicat car elle est particulièrement propice à une dérive vers l'ajout d'éléments extérieurs et/ou l'expression d'opinions personnelles.

Il n'est pas facile, en effet, en fin de synthèse de proposer un bilan des divers axes de réflexion qui réponde à la problématique annoncée sans tomber dans ces travers. Si quelques candidats sont parvenus à le faire, peu l'ont tenté et, nombre d'entre eux, parmi ceux-ci, se sont laissés aller aux dérives habituelles.

C'est pourquoi, ***pour réussir cette partie, il faut lui accorder une importance particulière et y consacrer un entraînement sérieux.***

Les mots de liaison/articulation du discours

Nous mettons le problème des mots de liaison en exergue pour bien marquer leur caractère incontournable.

Bien qu'un progrès soit noté cette année, les mots de liaison sont encore trop méconnus, mal utilisés ou simplement absents. De ce fait, les liens entre les idées ne sont pas toujours très clairs.

Ils sont souvent incorrects : « In plus », « moreless », « where as », « on one hand », « on a one hand », « on another hand ».

Les exemples d'erreurs de sens sont fréquents : « then » au lieu de « besides » ou « in addition », « therefore » alors qu'il n'y a pas de conséquence, « however » sans opposition.

Plusieurs copies ont aussi témoigné des difficultés éprouvées pour faire référence aux documents sans la maîtrise de ces éléments, (« Still the doc 2 », « in accord doc 2 », « following doc 2 », etc.).

Les mots de liaison, souvent non maîtrisés et très mal employés, semblent pour beaucoup avoir une fonction plus décorative que sémantique.

Par ailleurs, l'injonction de les utiliser pousse certains candidats à pratiquer une accumulation abusive des mots de liaison, appris en cours mais non assimilés et utilisés à mauvais escient. Cela crée un effet de lourdeur et ne fait pas illusion.

Nous rappelons, comme chaque année, que ***l'on ne peut faire l'économie d'un travail très sérieux d'assimilation des mots de liaison, de leur sens et de leur construction, car ils sont indispensables pour comparer, confronter, opposer des arguments et articuler le discours, qu'il soit écrit ou oral.***

Conseils pour l'entraînement à la méthodologie de la synthèse

La méthodologie de la synthèse de documents s'apprend. Il faut bien connaître sa technique et ses règles.

Points sur lesquels doit porter l'entraînement :

- La lecture approfondie des textes pour bien s'imprégner de la thématique abordée et ***éviter les erreurs de compréhension et les déformations d'éléments d'information.***
- Le relevé ***exhaustif*** (au sein d'un tableau à colonnes éventuellement ou en les surlignant avec des couleurs différentes pour chaque texte) des ***idées clés*** de chaque document permettant de mettre en relief ***leurs similitudes et leurs divergences*** et pouvoir ainsi organiser leur synthèse facilement.
- La mise en évidence de la problématique par ***croisement de ces idées*** (i.e ***par confrontation des similitudes et des oppositions***) et non linéairement dans le déroulé chronologique des textes.
- Le choix du titre, qui ne doit intervenir qu'***après*** avoir dégagé la problématique et qui doit en être l'expression claire et simple.

- La rédaction d’une petite introduction présentant les sources (en respectant scrupuleusement les codes) et la problématique.
- La **sélection parmi les données**, statistiques ou autres, illustrant les idées clés (surtout si elles sont nombreuses), **de celles qui paraissent les plus significatives**, les plus frappantes ou tout simplement les plus faciles à comprendre pour soi-même en premier lieu. Ne jamais mentionner une statistique si l’on n’est pas sûr de l’avoir clairement comprise.
- La rédaction d’une petite conclusion bilan à condition d’être sûr de ne pas y intégrer d’ajout d’information, d’opinion ou de jugement personnel.

Il faudra :

- s’assurer d’**exploiter tous les documents du corpus** y compris le document iconographique s’il y en a un.
- **veiller à équilibrer le contenu** : ne pas développer exagérément une partie au détriment du reste et ne pas accorder une importance démesurée à l’un des textes par rapport aux autres.
- **utiliser exclusivement les informations fournies dans le corpus et se garder d’allonger indûment le texte, notamment l’introduction, par des ajouts d’éléments, aussi culturels soient-ils, ou des opinions personnelles.**

LA FORME

Richesse et pertinence lexicale

Certains candidats possèdent une véritable richesse lexicale, ce qui a pu donner des copies très agréables à lire. Néanmoins, on note chez une majorité de candidats, si ce n’est une indigence, du moins un manque de richesse lexicale qui les handicapent pour reformuler et/ou décrire.

Parmi les problèmes pointés par les correcteurs nous citerons :

Le manque de re-formulation

Le manque de re-formulation est dénoncé par la majorité des correcteurs. La plupart des candidats peinent à prendre du recul par rapport aux documents et à s’approprier les idées pour les exprimer avec leurs propres termes. Nombre de candidats, pour essayer de pallier leurs lacunes lexicales, font du « copier-coller » de certains passages, sans prendre la peine de re-formuler. L’expression « full-frontal attack » a, par exemple, été abondamment réutilisée par les candidats alors qu’elle n’était pas difficile à paraphraser. Quelques copies ne sont que des juxtapositions de citations parfois même sans guillemets. Or la restitution des idées doit faire l’objet d’une re-formulation.

Nous rappelons qu’il n’est pas accepté et fortement sanctionné de citer tels quels des segments de phrases, voire des phrases entières tirés des documents avec ou, qui plus est, sans guillemets.

Lacunes lexicales / Difficultés à décrire

Les correcteurs sont étonnés de trouver des erreurs très récurrentes sur des termes qui auraient dû être appris et assimilés lors de la préparation puisque leur utilisation dans l’exercice est incontournable. On a pu lire : graffic, figure, schema, autor, paruted in, the N° 1, etc.

De même, le vocabulaire juridique de base n’est pas connu : to be arrested, judged, convicted, sentenced to, to be sentenced to jail, imprisonment. Ce sont des termes pourtant rencontrés fréquemment dans la presse. On a pu lire des expressions comme : «to go to tribunal», «send him from prison», « to exil », etc.

On a noté beaucoup de faux amis donnant parfois des énoncés absurdes : « he is training a whistle ». Enfin, les candidats manquent du vocabulaire de base pour décrire et analyser les documents iconographiques. Nombre de candidats ont été incapable de parler du sifflet ou du boulet (document 4). On a pu lire : « a bullet », « a round

object », « a tool to make noise », etc.

Confusions lexicales

On trouve dans les copies des confusions lexicales classiques entre *critics* et *criticisms*, mais on est plus étonnés par la confusion entre *draw* et *drawing*, la confusion entre *threaten* et *threat*, entre *leave* et *live*, *rise* et *raise*, *thread* et *threat*, *instead of* et *in spite of*, *whereas* et *whether*.

On déplore l'emploi fréquent de *economical* pour *economic*, de *hardly* pour 'difficilement', les confusions entre *actual* et *current*, entre *shade* et *shed*, entre *shear* et *share*: «to shear information», entre *brake* et *break*: «to brake a promesse» ainsi que les confusions entre *politic(s)*/ *political* et *politicians*, etc.

On relève beaucoup d'approximations : « to loose », « to conclue », « ambassadies », etc.

Le sens de certains mots n'est pas clairement connu : *to prevent* ≠ *to warn*, *to treat* ≠ *to deal with*.

Utilisation d'expressions inadéquates

Certains candidats veulent bien faire et plaquent des expressions apprises en cours, parfois sans raison apparente : « gouvernement are voting laws, and this seems to prove they have a skeleton in their cupboard ». Cela crée une impression d'artificialité et ne fait pas illusion sur la réelle maîtrise lexicale du candidat.

Nous répéterons inlassablement qu'il ne faut pas essayer d'intégrer à tout prix les expressions que l'on croit valorisantes, surtout de façon inappropriée : « in a nutshell », « boon or a bane », « bone of contention », etc.

Franglais, gallicismes et barbarismes

Un peu trop de gallicismes : « a changement », « to condemn », « ignorancy », « ambivalous », « relayed », « clivage », « be extradated », « it's benefic », « divided », « discut », « paradoxal », « illegalise », « evocated », « the both articles », « individus », « the intermediar », « the founder » etc.

Beaucoup de calques : « to pass time », « a question springs to mind... », « it exists solutions », « different of », « numbers au lieu de figures », « to prevent » pour prévenir.

Registre

On a noté des difficultés à apprécier les nuances de niveau de langue : des « stuffs » et des « guys » font leur apparition ; ou inversement, des expressions très formelles plaquées et cohabitent avec des expressions idiomatiques informelles.

Nous rappellerons, comme l'an dernier, que les formes contractées sont à proscrire dans les écrits formels : « that's/ they're », etc. Les expressions familières de type oral telles que : « let's », « that's right », « gonna », ainsi que les clichés linguistiques propres à la langue parlée tels que « way too », « pretty much », « amazing », « anyway », « definitely » doivent être exclues des devoirs.

Nous répéterons que ces fautes de registre ne donnent en rien au correcteur l'impression d'une connaissance approfondie de la langue mais plutôt de la grande méconnaissance des usages de l'écrit formel.

Les candidats sont encouragés à faire tout au long de l'année des listes des termes qu'ils maîtrisent mal et à les réviser régulièrement ainsi qu'à s'astreindre à lire ou écouter la presse régulièrement afin d'enrichir leur anglais et augmenter leurs capacités d'expression personnelles.

Orthographe

L'orthographe est souvent fantaisiste, y compris concernant des mots élémentaires.

Si les fautes d'orthographe sont nombreuses, il est étonnant qu'elles se produisent sur des mots écrits dans le dossier – « whistleblower », d'abord, mais aussi « independent », souvent écrit avec un « a ».

L'orthographe est parfois complètement aléatoire, souvent fautive sur *which*.

L'orthographe de certains mots simples n'est pas connue : « diferently », « consequences », « mesures », « atached », « prohibed », « menace », « whith », « guaranty », « contry », etc.

De nombreuses erreurs sont à déplorer sur l'orthographe de mots présents dans les documents : « mentioned », « wistleblowers », « parlement », « commisionner », etc.

L'orthographe de mots spécifiques à l'exercice de synthèse est approximative : « hunderline », « to what extend », « untitled », « revealed », « exert », etc.

La graphie est parfois pour le moins fantaisiste : « his hopignons », « peci mystic », « whiches » et la hardiesse des néologismes ne paie pas toujours : « to unreduce » pour « to extend » « the big Financial magnâtes », « a pariah ».

Syntaxe

Quelques remarques liminaires :

Pour une grande majorité de candidats l'expression, en anglais, se limite à former des énoncés de plus en plus simples, sans ajout de relatives ou de subordonnées. Cela permet de limiter les difficultés mais rend très difficile de nuancer les propos.

Une quantité impressionnante de candidats enrichissent leur lexique mais ne maîtrisent pas les formes verbales de base. Il ne suffit pas d'apprendre des mots pour parler une langue, encore faut-il savoir où et comment les disposer ! Chez certains candidats, on constate une discordance frappante entre un niveau grammatical des plus bas et des expressions parfois pédantes apprises pour mettre en valeur le discours mais tout à fait inappropriées dans celui-ci.

Il faut cesser d'utiliser des subterfuges qui ne trompent personne et revenir à une étude sérieuse des fondamentaux de la langue.

On trouve beaucoup de fautes de base dans des copies par ailleurs tout à fait correctes au niveau du fond.

Les erreurs sont très récurrentes sur des structures qui auraient dû être maîtrisées lors de la préparation puisqu'elles doivent être nécessairement utilisées, soit dans l'introduction : « an article of the 25/11/2015 », « the document 1 », soit dans le développement : « as underlines the Doc 4 », « ..., says the author ».

Parmi les erreurs innombrables qui sont citées par les correcteurs et qui recouvrent tous les points grammaticaux, nous citerons ci-après celles qui sont les plus choquantes à ce niveau d'étude et qui handicapent le plus l'expression et la compréhensibilité du message :

D'importants problèmes de conjugaison et formes verbales.

- On ne sait pas utiliser les présents : abus de be-ing.
- Substitution du –ing au –ed : « things are doing to prevent leaking ».
- Infinitif négatif : « to don't be disrupt », « there are people who want the public don't know all the true ».
- Absence d'utilisation des temps du passé (tout est écrit au présent).
- Absence du participe passé à l'actif comme au passif.
- L'aspect : *since* souvent suivi du présent, ago + present perfect.
- « s » aux adjectifs mais souvent pas aux 3èmes personnes, ni aux pluriels réguliers.
- Les modaux : « will arrested », « can being denounced », « to must be ».
- Structure des questions directes et indirectes et des interrogations directes et indirectes (comment, de ce fait, formuler une problématique correctement ?) exemple : « do the whistleblowers are a threat? », « we'll analyze what are the consequences », « Are whistleblowers be considered as good or evil? », « what do governments about them? ».
- Méconnaissance des verbes irréguliers : « a picture drawn », « an article wried/wrote by », « the decision tooked by the UK », etc.
- Confusion des relatifs.
- La détermination (notamment ici : avec l'expression des noms de pays).
- Adjectifs et pronoms possessifs.
- Calque de structures françaises.
- Enfin, on nous apprend l'apparition d'un nouveau type de faute – dans quelques copies uniquement pour l'instant : « they a supported », « they a arrested », « they a exiled ».

Il est impératif pour une grande majorité des candidats de revoir les bases grammaticales et syntaxiques très sérieusement s'ils souhaitent pouvoir progresser dans l'expression en langue anglaise et être compréhensibles.

La ponctuation

Beaucoup de copies ont une ponctuation très anarchique : aucune virgule ou des points en plein milieu d'une phrase, des majuscules systématiquement absentes. L'influence du langage des réseaux sociaux se fait certainement ressentir et les candidats semblent parfois avoir du mal à apprécier l'importance d'une ponctuation rigoureuse.

Nous rappelons que la ponctuation a valeur sémantique et qu'elle répond à des règles permettant la compréhension du discours. Il est donc indispensable de connaître ces règles si l'on veut produire un discours logique et clair.

Décompte des mots

Le décompte des mots ne doit pas être pris à la légère et doit se faire en fonction des règles fixées avec l'énoncé même du sujet, sous peine de sanctions importantes. Les candidats doivent penser à le prévoir dans la gestion du temps.

La façon la plus claire, d'après les correcteurs, est de mettre un trait vertical tous les vingt mots avec en marge, l'indication de nombre de mots correspondante.

Conseils à suivre pour améliorer l'approche de l'exercice :

Nous répèterons les conseils suivants :

- Bien se relire pour corriger les fautes éventuelles et présenter sa pensée de façon cohérente et dynamique.
- Respecter les consignes de décompte des mots.
- Soigner sa présentation, aérer le texte en créant des paragraphes, écrire lisiblement.
- S'appliquer à écrire un anglais syntaxiquement correct dans ***un texte articulé par des mots de liaison appropriés et bien utilisés.***
- Réviser sérieusement les bases grammaticales.
- Travailler les champs lexicaux par thématiques et apprendre des tournures efficaces et concises appropriées à l'exercice de synthèse.
- Lire régulièrement la presse anglo-saxonne pour acquérir du vocabulaire et avoir de meilleures bases culturelles. La lecture de plusieurs journaux différents fera acquérir l'habitude de voir un même sujet traité sous différents angles et portant différents éclairages sur le sujet. C'est un bon entraînement à l'épreuve de synthèse.



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ARABE

Depuis 2015, l'épreuve écrite de langue arabe au concours consiste à rédiger en langue arabe une synthèse à partir d'un dossier comprenant au moins trois documents portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale du monde arabe.

La synthèse, obligatoirement précédée d'un titre, devra comprendre 400 mots.

La durée de l'épreuve est de trois heures.

L'épreuve écrite d'arabe de la session de 2019 avait pour thématique الثروات في العالم العربي. Les trois documents avaient été les suivants :

- **document 1 :**

العالم العربي ومفارقات توزيع الثروات ، جيهان السنباطي ، شمس نيوز ، 18 أكتوبر 2018.

- **document 2 :**

تعرف على الثروات العربية وكما تمثل في العالم، ارفع صوتك ، 28 يونيو 2016.

- **document 3 :**

كاريكاتور: التوزيع العادل للثروة في البلدان العربية، أخبار اليوم، 7 ماي 2014.

Comme l'année dernière, nous avons constaté que l'on pouvait distinguer nettement deux ensembles de copies : celles où la méthodologie de la synthèse était acquise et les autres où elle leur faisait défaut. Cela est-il dû à l'absence de manuels de méthodologie de la synthèse en arabe ? C'est probable. Il est cependant facile de contourner cette difficulté puisqu'on peut consulter des méthodes en français, nombreuses et facilement accessibles.

Il ne faut pas confondre résumé et synthèse. Le résumé n'est pas une synthèse et la synthèse n'est pas un résumé. Le résumé concerne un texte, un document unique. La synthèse se réalise à partir de documents multiples et d'une grande diversité de sources.

Nous rappelons qu'une synthèse c'est rendre compte de façon **objective, concise** et **ordonnée** de plusieurs documents. La réalisation d'une synthèse revient à produire un nouveau document organisé et cohérent. Dans ce dernier, on ne donne pas son avis. On y expose objectivement les données fournies par les documents, tous les documents, y compris non textuels en identifiant les divergences, les convergences et les complémentarités.

L'évaluation porte, en effet, sur la bonne compréhension des textes du corpus, sur la cohérence et l'organisation de la note de synthèse et sur la bonne maîtrise de la langue arabe.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la présentation.

Certaines règles de présentation ne doivent surtout pas être oubliées :

- commencer chaque paragraphe en retrait ;
- passer une ligne entre l'introduction et le développement, puis entre le développement et la conclusion ;
- nommer les auteurs en donnant la première lettre de leur prénom et leur nom entier ;
- mettre de guillemets pour les citations et souligner éventuellement les titres d'ouvrages ;
- utiliser le brouillon et se réserver quelques minutes pour la relecture, on évite ainsi des oublis préjudiciables ou copies anormalement raturées ou truffées de fautes d'orthographe. La présentation de la copie est l'aspect qui montre le mieux si le candidat gère bien son temps durant l'épreuve ou non. Or, la seule façon de bien gérer son temps est une bonne préparation en faisant de nombreux devoirs dans les conditions du concours ;
- veiller à préciser le nombre de mots comme l'exige la consigne ;
- l'écriture doit être facilement lisible et soignée.

D'une manière générale, nous notons, comme les années précédentes, que le niveau de l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont très satisfaisants, parfois remarquables.

Dans l'ensemble, l'exercice a donné lieu à des bonnes notes : les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente.

Cependant, à l'instar des années précédentes, il est regrettable de constater encore certaines maladroites dans des nombreuses copies :

- de nombreux candidats ont omis soit d'indiquer le nombre de mots utilisés, soit de préciser le nombre de mots par ligne ou de mettre un trait vertical tous les vingt mots ;
- certains n'ont pas hésité à donner leurs avis personnels, voire à critiquer les auteurs des documents, notamment dans leurs conclusions. Ceci a malheureusement valu des pertes de points inutilement ;
- certaines copies (très peu, à cette session) étaient rédigées en français.

Sur le plan grammatical et syntaxique, nous rappelons quelques règles souvent oubliées ainsi que nous l'avions souligné dans les rapports antérieurs :

- le verbe placé avant le sujet, n'a avec celui-ci qu'un rapport au niveau du genre. Le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet ;
- les démonstratifs fonctionnent comme des adjectifs, ils s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent ;
- les adjectifs qualifiant un pluriel commun de choses ou d'animaux se mettent au féminin singulier ;
- l'antécédent indéterminé, dans une phrase verbale ou nominale, ne nécessite pas d'adjectif relatif, par contre s'il est déterminé (défini), il nécessite un adjectif relatif qui s'accorde avec lui en genre et en nombre.



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE ESPAGNOL

Signalons la préparation de qualité reçue lors des deux années précédant le concours pour cette épreuve de synthèse de documents choisie désormais pour l'écrit de langue vivante obligatoire.

Se confirme une plus grande aisance de l'ensemble des candidats face à cet exercice et il convient de souligner, dans l'ensemble, le respect des consignes données.

Un titre, tout d'abord, quasiment toujours proposé ainsi qu'une problématique en général pertinente.

Les candidats ont majoritairement compris l'esprit de l'exercice de synthèse. Les éléments clefs des différents documents ont été dégagés, puis convenablement restitués lors de la synthèse globale.

L'impression d'ensemble est favorable d'autant que nombre de copies offrait une prestation de qualité tant sur le plan du fond que de la forme.

Les remarques ci-dessous à l'attention des futurs candidats semblent néanmoins indispensables.

En premier lieu, il importe, dans un exercice où le nombre de mots est imposé, de proscrire les délayages (« *como lo dice el document X, titulado* », reconduit tout au long de la synthèse), les citations systématiques, qui alourdissent le travail et réduisent le nombre de mots disponibles ultérieurement. Il ne faut pas proposer une conclusion qui, soit reprend exhaustivement toutes les idées retenues pour la synthèse et n'offre aucune réponse à la problématique posée, soit développe de nouvelles idées.

Il s'avère impératif de proscrire tout verbiage pour aller, au contraire, à l'essentiel ; il faut s'efforcer d'être synthétique, clair et de choisir les mots justes, précis, pour transcrire telle ou telle idée. Et ne pas tomber dans le style télégraphique auquel ont encore recours quelques, heureusement rares, candidats.

La tâche première est de dégager une problématique pertinente. Cette étape est importante et ne doit donc pas être négligée. Le titre doit englober l'idée-force qui sous-tend l'ensemble des documents, mais il ne s'agit pas pour autant d'un développement en soi. Ainsi, ni « *el turismo necesario para España pero que debe ser bien gestionado para que sea beneficioso* » ni « *hablemos del turismo* » ne conviennent.

Une phrase d'introduction générale, en rapport avec le thème principal des documents à étudier et inscrite si faire se peut dans l'actualité, est conseillée. Il s'agit ensuite de présenter **succinctement** les documents proposés à l'étude, puis d'énoncer une problématique qui donnera du corps au travail de synthèse et en sera le fil directeur. Par ailleurs, il faut veiller à ne pas dévoiler prématurément -et indûment- l'intérêt des documents dans l'introduction en débordant sur le travail de synthèse à proprement parler dans cette première phase du travail.

Quant à la synthèse en soi, rappelons, qu'il ne s'agit aucunement de résumés successifs suivant l'ordre chronologique du corpus. Par ailleurs, il est important de proscrire les allées et venues, les redites, le délayage, il faut charpenter son travail, introduire une logique dans la reprise des idées, à l'aide de connecteurs logiques judicieusement employés (ce qui n'est pas toujours le cas). Pour ce faire, il est bon de réorganiser les idées retenues, en utilisant son propre capital lexical et grammatical, pour donner cohérence et corps au travail. En évitant ainsi l'écueil des synthèses décousues, où les idées surgissent pêle-mêle. Présenter cet exercice sous forme de paragraphes soulignés et assortis d'un titre pour chacun ne convient pas non plus. Il faut également dégager les éléments clefs de **chacun** des documents. Ceux-ci sont d'inégale longueur, ce n'est pas pour autant qu'il faille donner des détails superflus sur les plus longs et ne rien dire ou quasiment rien sur les plus courts.

Il s'agit bien d'un exercice de synthèse et non d'un commentaire. Il est exclu d'extrapoler et/ou d'émettre un jugement personnel.

Sur le plan de la langue, des différences sensibles se sont fait jour. En règle générale, la langue de base est maîtrisée. Pour certains, un très bon niveau d'ensemble et un lexique riche, précis, une expression élégante et une langue fluide. Néanmoins, notamment pour quelques bilingues, hispanophones ou non, il convient de fournir un effort quant à la richesse des structures grammaticales employées et à la qualité du registre lexical auquel il est fait appel et il importe aussi de proscrire les expressions trop familières, propres à la langue parlée.

Rares sont les cas de candidats montrant un niveau de langue indigent ; d'autres n'ont, à leur actif, qu'une langue pauvre (emploi récurrent de « *hay* », « *tiene* », « *dice que* » par exemple, emploi systématique de l'adjectif « *importante* »), ignorent les synonymes qui enrichiraient le niveau de langue, méconnaissent l'emploi exact des connecteurs logiques. Cette pauvreté lexicale ne leur permet guère de nuancer leur propos ou d'exprimer clairement l'idée retenue.

Pour ces candidats-ci, nombreuses sont les fautes de langue et en dresser une liste exhaustive s'avère impossible, aussi ne citerons-nous que quelques exemples.

Sur le plan lexical des barbarismes, gallicismes : « *paradoxal* », « *la población* », « *profitar* », « *proprio* » pour « *limpio* », « *florisante* » « *concurancia* », « *developarse* », « *favorizar* », « *defiarse* », « *advantage* », « *prejudicios* », « *refletarse* », « *ameliorar* », « *penible* », « *exprimar* », en sont quelques exemples, la confusion entre « *crear* » et « *crear* », « *el suceso* » et « *el éxito* », « *tampoco* » et « *también* », « *tirarse* » et « *sacarse* », « *mientras que* » pour « *sin embargo* », « *un sujeto* » pour « *un asunto* », notamment.

Pour d'autres, soulignons une recherche lexicale avec « *incipiente* », « *el incentivo* », « *paulatinamente* », « *insoslayable* », notamment.

Sur le plan grammatical, nombreuses sont les erreurs.

Celle, fréquente, entre « *ser* » et « *estar* », mais aussi « *habemos* » pour « *hemos* » (« *habemmos visto* »), la confusion entre « *tener* » et « *haber* » (« *han acuerdos* »), le problème des participes passés irréguliers (« *descrito* », « *resolvido* », « *hacido* ») mais aussi réguliers (« *saca* », « *empeñado* »), « *por* » et « *para* », « *mucho* » et « *muy* » (*mucho* + adjectif), l'omission de la diphtongue (« *manifiesta* », « *quieren* », « *se encuentran* », « *sugere* », « *mostran* ») ou la diphtongue indûment employée (« *resueltan* » pour « *resultan* »), le non emploi du subjonctif (« *para que* », « *es necesario que* »), des erreurs quant à la formation des temps, futur (« *veramos* »), passé composé avec « *habemos* », gérondif (« *muestrando* »), les prétérits (« *participió* ») dont forts, présent de l'indicatif avec les verbes en « *uir* » (« *influe* »), confusion entre le participe passé et présent (« *ha creciendo* » pour « *crecido* »), le problème des temps composés et l'emploi de l'auxiliaire « *ser* » pour « *haber* », l'emploi erroné du pronom relatif « *cuyo* » (« *cuyo ha causado...* »), l'expression de la durée (« *desde unos años* »), l'expression de l'obligation impersonnelle ou personnelle (« *tener que* + gérondif : *tienen que implementando* »), la phrase conditionnelle (si + subjonctif présent ou suivi de l'imparfait de l'indicatif), le non emploi du gérondif avec « *seguir* », « *continuar* » (« *continuar a favorecer* », « *seguir promover* », « *seguir de valorar* »), le cas de l'enclise

non respectée (« *lo ver* », « *se ayudar* »), l'emploi de « *hay que* » suivi du subjonctif, l'accord de « *demasiado* » avec un adjectif, la non apocope (« *el tercero texto* »), la formation de l'adverbe méconnue (« *facilmente* »), « *tal...que* » pour « *tan...como* », *lo* + adjectif, la confusion entre « *deber de* » et « *deber* ». Comme lors de la session 2018, notons une certaine frilosité quant aux temps employés avec une préférence pour l'emploi exclusif du présent de l'indicatif.

Cependant, certains candidats ont su varier les structures avec l'emploi de « *soler* », de formes appelant le gérondif (« *ir* », « *seguir* », « *acabar* »), du subjonctif, de « *cuyo* » correctement employé, de conditionnels, temps du passé, formes d'obligation, infinitif passé, « *haber de* », « *por muy* », « *más* », « *mucho que* », notamment.

Enfin, insistons une fois encore sur le soin à apporter à la présentation du travail qui doit être **lisible** et **aéré** (encore des synthèses **peu soignées**, dont certains passages **très difficiles à déchiffrer** !) et sur la nécessité de respecter les consignes quant au nombre de mots autorisés (**dont titre et introduction**) qui doit être **précisé** à la fin du devoir et d'en faciliter le comptage par le biais de barres verticales tous les vingt mots comme demandé sur le sujet.

Rappelons que l'exercice de synthèse est ardu et requiert de la pratique pour atteindre une certaine maîtrise le jour du concours. Il faut donc s'entraîner aussi souvent que possible.

Les progrès soulignés lors des précédentes sessions se voient confirmés en 2019. Les candidats semblent se préparer avec sérieux à l'épreuve obligatoire de langue et les bons résultats obtenus en sont la preuve.

Le dossier comportait cinq documents :

- **document 1** - Energia, in Italia è boom delle rinnovabili "fai da te" (extrait et adapté de *Repubblica*, 24 avril 2017)
- **document 2** - La politica se ne frega delle energie rinnovabili (e allora ci pensano le banche) (extrait et adapté de *Linkiesta*, 17 juillet 2017)
- **document 3** - Energia, la spinta toscana: «Solo rinnovabili nel 2050» (extrait et adapté de *Corriere Fiorentino*, 18 septembre 2017)
- **document 4** - Cresce il consumo d'energia (e il rischio blackout) (extrait et adapté de *Il Sole 24ore*, 7 juillet 2017)
- **document 5** - Festival dell'energia (affiche et logos partenaires institutionnels extraits du site officiel www.festivadellenergia.it, 7-8 juin 2018)

L'épreuve écrite consiste en une synthèse de 400 mots de plusieurs documents de nature et de sources différentes présentant des opinions divergentes ou complémentaires sur un même sujet. Les cinq documents ont une égale importance et présentent tous des liens entre eux.

REMARQUES CONCERNANT LE SUJET

Le sujet portait sur le développement des énergies renouvelables en Italie. Il s'agit d'un enjeu vital pour les économies occidentales pour sortir du cercle vicieux des énergies fossiles ; il représente un atout particulier pour la Péninsule qui bénéficie d'un important rayonnement solaire (**doc. 2**), de même que pour certaines régions comme la Toscane, qui dispose de ressources endogènes pour le chauffage et la production d'électricité (**doc. 3**). L'Italie affiche en effet une hausse remarquable de la production énergétique issue d'énergies renouvelables : la production d'électricité verte chez les particuliers est la plus importante au monde (**doc. 1**). Si la crise économique qui depuis 2008 a poussé les puissances occidentales à contenir l'endettement des pouvoirs publics (**doc. 2**), la reprise économique a aussi montré qu'il est difficile de relancer la croissance en s'appuyant sur les ressources non renouvelables (éolienne, solaire), par définition trop instables et aléatoires (**doc. 4**). Si l'État ne s'engage pas à toute vitesse dans la transition écologique et préfère soutenir l'économie avec les énergies fossiles, le privé montre un intérêt grandissant pour financer les énergies renouvelables. Des banques et des fondations n'hésitent pas à promouvoir des financements *green*, proposent à leurs clients d'adhérer à des fonds d'investissement écologiques, et par ce biais assurent la publicité de leurs produits chez les particuliers (**doc. 2 et 5**). La légitimité de cette opération – ainsi que ses limites – devait être interrogée. Quel rôle doit être joué par les ménages dans la transition écologique (**doc. 1**) ? L'exemple toscan qui propose 100 % d'énergie *green* pour 2050 peut-il être pris comme

modèle à l'échelle nationale (**doc. 3**) ? Peut-on souhaiter une collaboration entre privé et public pour promouvoir la transition écologique et la soutenir pour longtemps (**doc. 5**) ? L'attraction touristique exercée par les sites de production verte peut enfin jouer un rôle clef dans la création d'une « transition écologique à l'italienne » où les particuliers, à l'instar du système économique italien, revêtent une importante capitale (**doc. 1 et 3**).

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

APPRÉCIATIONS DE LA PRESTATION D'ENSEMBLE, DU NIVEAU GLOBAL DES CANDIDATS

Les résultats ont été assez satisfaisants dans l'ensemble : les copies réellement médiocres ont été peu nombreuses ; on a eu le plaisir de corriger de très bonnes compositions. Si quelques candidats maîtrisent assez correctement la spécificité technique de la synthèse de documents (l'introduction avec titre pertinent, la structuration de la composition et sa cohérence, la problématisation), on retient parfois une impression de mise en œuvre trop scolaire. Les candidats ignorant les aspects méthodologiques de cet exercice (absences d'un titre approprié, manque de séparation dans le texte, ajouts étonnants d'informations, avis personnel donné) se font de plus en plus rares, ce qui doit être salué.

Le caractère trop statique du plan, le choix d'un titre trop neutre qui ne tient pas compte de l'articulation du sujet, le caractère désordonné et décousu des parties fondamentales qui ne reprennent pas la problématique annoncée, l'absence du plan et de sa correcte formulation, l'absence de transitions entre les différentes parties, l'absence de conclusion sont la conséquence d'une appréciation trop partielle et incomplète de l'équilibre thématique qui régit l'ensemble des documents proposés.

AUTRES REMARQUES

Cette année le nombre de candidats ayant introduit des informations et ayant donné des avis personnels a heureusement baissé.

Nous citons quelques exemples parmi les plus étonnants.

- « L'uomo consuma tutte le risorse che la Terra può dargli all'anno in meno di sei mesi » (ajout)
- « Non essere possibile di utilizzare l'energia fossile per tutta la vita » (ajout ; construction de la phrase, des mots...)
- « Esistono sempre dei problemi più importanti, certo, come la guerra o il razzismo » (avis personnel donné)
- (en parlant de l'écologie) « Deve essere qualcosa che si trasmette come l'educazione, a scuola e a casa. Se insieme facciamo uno sforzo, benché i bambini, i genitori, che i politici, potremo forse cambiare le cose e aiutare il nostro pianeta » (avis personnel donné, construction et sens général de l'énoncé).

ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

TITRE ET INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Cette année un seul candidat a oublié d'insérer le titre. De manière générale, le choix du titre pose encore problème pour bon nombre de candidats ; souvent trop indéterminés, les titres évoquent pour la plupart le sujet – les énergies renouvelables en Italie – sans la moindre allusion aux tensions liées à la question, qui émergent à la lecture des documents (les atouts, les inconvénients, les obstacles). On rappelle aux futurs candidats qu'il faut trouver un titre qui tient compte des aspects en contradiction. La plupart des candidats ont correctement introduit les documents, ont formulé une introduction assez convaincante (encore trop de candidats se sont limités à énumérer de questions juxtaposées et non problématisées, ce qui a été lourdement sanctionné). Quelques copies comportent des introductions trop longues, des mini-synthèses des documents, ce qui rend la composition redondante.

Quelques candidats ont étonnement introduit des informations ou donné des avis personnels, par ailleurs très scolaires. On rappelle, encore cette année, que l'épreuve de synthèse est un exercice qui ne tolère aucun ajout d'informations et encore moins la présence d'avis personnels.

ÉLÉMENTS CLÉS DES DOCUMENTS / EXHAUSTIVITÉ DES ARGUMENTS CLÉS

Les grandes lignes ont été comprises et restituées, les propos des textes ont parfois été déformés (notamment les documents 2 et 5, lus trop rapidement par les candidats) ; la principale information présentée par le document 2, c'est-à-dire les enjeux problématiques de la présence du secteur privé dans les investissements pour les énergies renouvelables à la place du secteur public, a échappé à un nombre impressionnant de candidats ; les logos d'un festival milanais et romain qui témoignaient d'un partenariat grandissant public-privé (doc. 5) n'ont suscité que trop rarement l'intérêt des candidats. D'où l'attribution d'une valeur insuffisante à certains documents, relégués en guise d'annexe ou de petite conclusion en fin de paragraphe, au lieu d'être exploités pour les passages clés de la composition. Cette année aussi l'organisation structurée des informations reste la tâche la plus difficile à accomplir pour beaucoup de candidats.

CROISEMENT DES DOCUMENTS – SYNTHÈSE GLOBALE

Sans privilégier une approche particulière du sujet, le correcteur a récompensé toute copie qui témoignait d'un effort d'organisation et d'un souci de croisement des documents relevant d'une rigueur démonstrative. On apprécie l'effort de certains candidats pour réorganiser les informations en les articulant de façon attractive et séduisante. L'équilibre entre le plan et l'emploi des documents à l'intérieur d'une structure dialectique et – si possible – dynamique, est certes très difficile à trouver, mais il demeure fondamental pour la bonne réussite de l'épreuve. Encore trop de candidats ont inséré dans leurs synthèses des parties des documents non suffisamment réélaborées – et mal recopiées – ; il s'agissait pour la plupart de copier-coller. Cette année – ce problème persiste – on constate avec beaucoup d'étonnement que quelques candidats n'ont pas inséré de conclusion : les synthèses se terminaient avec la deuxième ou troisième partie de façon abrupte, laissant au lecteur une impression d'inachèvement. On rappelle aux futurs candidats que la conclusion est une partie fondamentale de leur composition et elle participe, au même titre que l'introduction, au bon développement de la synthèse.

RICHESSSE ET PERTINENCE LEXICALE

Du point de vue linguistique, à quelques exceptions près, les candidats ont fait montre d'une maîtrise adéquate de la langue italienne. Cette année, le niveau général a pourtant baissé par rapport à l'année précédente. La langue et le style employés attestent d'une connaissance non approfondie de la langue italienne et de cet exercice de composition. On déplore la présence inquiétante d'erreurs grossières (exemple : accord de l'adjectif, double consonne, conjugaison des verbes réguliers et irréguliers, la conjugaison des verbes auxiliaires). Le nombre de barbarismes a atteint un niveau assez impressionnant (exemple : « aumentazione », « harmonia », « miliardi »). Beaucoup de synthèses comportaient des erreurs qui, n'étant pas très graves en elles-mêmes, restaient étonnantes en ce qu'elles portaient sur des termes que l'on retrouvait dans les documents. Nous rappelons, encore et encore, que cette épreuve est aussi une épreuve de langue vivante et que la maîtrise technique de cet exercice n'est pas en soi un gage de réussite ; la rédaction en langue italienne requiert une application constante tout au long de la préparation au concours.

CORRECTION SYNTAXIQUE

Fautes morphosyntaxiques graves, barbarismes, gallicismes et expressions qui relèvent d'un certain amateurisme : Scogliando (?), hanno (pour 'année'), ambientale, vantaggio, rentabili, impati, situazione, diffusione, anzitutto, proteggere, consumazione, impiantazione, investe, il sviluppo, incontro, sviluppo, energie rinnovabile, un'articolo, malgrado, utilizzazione, crescita, benché se ostacoli, saranno, sufficerà, transizione, harmonia, miliardi,

popolazione, aumentazione, sciolta (scioglimento), l'esempio a seguire, soluzioni messe in posto, comunicazione, publico.

SUGGESTIONS ET CONSEILS ÉVENTUELS AUX CANDIDATS

Comme tous les ans, le correcteur rappelle aux futurs candidats les mêmes recommandations : s'entraîner régulièrement à la méthodologie de la synthèse de documents pour l'appliquer scrupuleusement ; prêter attention aux idées similaires dans les documents pour éviter les répétitions, mais surtout pour hiérarchiser les informations et structurer la problématique en fonction du croisement des documents. On répète que l'introduction doit être rédigée à la fin et que le titre doit être choisi en dernier ; la conclusion est aussi importante que l'introduction et il ne faut pas l'oublier ou la négliger. On suggère aux candidats d'avoir recours, chaque fois que cela apparaît nécessaire au cours de leur préparation, aux meilleures grammaires et aux dictionnaires de référence (le Dizionario Treccani <http://www.treccani.it/vocabolario/>, ou bien encore le Vocabolario della lingua italiana Zingarelli).



LV

CONCOURS COMMUN INP

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE PORTUGAIS

Le sujet, d'actualité, ne semble pas avoir posé de problèmes aux candidats.
Les copies étaient d'un niveau général satisfaisant, tant par la langue que par la synthèse.

TITRE ET INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Les titres proposés ont été précis et judicieux, voire originaux pour certains.
L'introduction a été un exercice plutôt réussi par les candidats.

ÉLÉMENTS CLÉS DES DOCUMENTS / EXAUSTIVITÉ DES ARGUMENTS CLÉS

Certains candidats ont trop développé le contenu de chaque document, sans être capable de faire le lien avec la problématique dégagée.

CROISEMENT DES DOCUMENTS – SYNTHÈSE GLOBALE

Il se dégage de l'ensemble des copies une certaine difficulté à réorganiser et reformuler les éléments importants de chaque document de façon cohérente.

Des candidats ont simplement présenté un résumé chronologique des documents proposés sans les confronter en suivant la problématique retenue.

RICHESSSE ET PERTINENCE LEXICALE / CORRECTION SYNTAXIQUE

La langue est d'un bon niveau pour la plupart des candidats, exception faite pour une copie qui présente un niveau linguistique insuffisant.

SUGGESTIONS ET CONSEILS ÉVENTUELS AUX CANDIDATS

Voici quelques conseils afin d'éviter certaines erreurs :

- respecter le nombre de mots autorisés (total **réel**, séparateur vertical tous les vingt mots) ;
- ne pas oublier de document lors de la présentation du corpus ;
- respecter les codes de références et de citations (guillemets, souligné...) ;
- suivre le plan annoncé en introduction ;
- ne pas ajouter d'informations supplémentaires (autres sources/lectures personnelles) ;
- ne pas donner d'opinion personnelle sur le thème, même en conclusion ;
- faire attention aux hispanismes, trop fréquents chez certains candidats.

Le niveau global des candidats est très bon, excellent même pour certains.

TITRE ET INTRODUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Aucune difficulté.

ÉLÉMENTS CLÉS DES DOCUMENTS / EXAUSTIVITÉ DES ARGUMENTS CLÉS

Il était relativement aisé de réaliser l'objectif de la première étape de l'exercice de rédaction de la synthèse : comprendre le thème commun des documents et de repérer les éléments clés. Établir les liens entre les arguments des différents documents, les pondérer et reformuler sans en déformer le contenu, a demandé nettement plus d'efforts.

CROISEMENT DES DOCUMENTS – SYNTHÈSE GLOBALE

Les candidats, dans leur grande majorité, visiblement russophones avec un niveau de langue suffisamment élevé, voire excellent, n'ont pas eu de difficulté pour comprendre les documents et rédiger une synthèse honorable avec de bons croisements des documents.

RICHESSSE ET PERTINENCE LEXICALE / CORRECTION SYNTAXIQUE

La plupart des candidats possèdent un lexique étendu et nuancé ; certains toutefois se distinguent par des formulations pas assez précises, trop générales. Cela concerne notamment le titre de la synthèse, parfois trop vague ou trop restrictif, mais pas seulement. Les lacunes ou des erreurs lexicales existent mais sont relativement rares.

La plupart des candidats ont fait preuve d'une très bonne correction syntaxique. Une petite minorité seulement a commis des erreurs dans les structures complexes mais leur langue de base reste toutefois globalement correcte.

SUGGESTIONS ET CONSEILS ÉVENTUELS AUX CANDIDATS

- On peut constater une certaine faiblesse dans le domaine de la conclusion qui est souvent trop brève, ne fait que simplement répéter ce qui a déjà été dit, ne met pas en perspective éventuelle la problématique.
- Les sources des informations utilisées dans la rédaction parfois ne sont pas citées.
- Les documents sont présentés partiellement : le titre d'un article sans la date ou sans citer son auteur, par exemple.
- Le texte de la synthèse n'est pas assez aéré, voire même peu lisible.
- Le nombre de mots n'est pas toujours respecté.